

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca

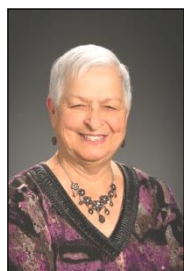
Municipalité de
Plaisance



Vol. 18, No.3

15 juin 2016

MESSAGE DU MAIRE



À tous les contribuables,

L'une des principales responsabilités de votre municipalité demeure sans contredit la bonne gestion du service des Travaux publics. Dans cette optique précisons que le comité politique s'est réuni la semaine dernière en présence du Directeur général et du contremaître des travaux publics pour faire le point sur l'ensemble des réalisations et dresser par priorité un inventaire des dossiers à considérer dans le plan d'action. Le comité a pu ainsi apprécier la qualité du document de planification des travaux qui met en lumière par une approche bien structurée les tâches à accomplir pour répondre à l'ensemble des besoins identifiés dans les nombreux secteurs d'activités.

Sur ce, j'en profite au nom du conseil pour vous souhaiter de bonnes vacances 2016.

Paulette Lalande

Maire

Heures du bureau municipal

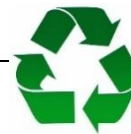
Du lundi au jeudi
8h30 à 12h et 13h à 16h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Club de l'amitié	2
Journée d'embellissement	2
Vie Paroissiale.....	3
Festival country 2016	3
La 148 en folie	4
Merci à nos religieuses.....	4
Site de compostage rue St-Isidore	5
Rappel tableau synthèse	5
Nouvelles de l'Association des loisirs de Plaisance.....	5
Frigo Quiroule Petite-Nation	6
Arrosage extérieur durant la période estivale	6
Coopérative jeunesse de services.....	7
Nos jeunes s'activent	7
Avis public dérogation mineure.....	8
Inscription camp de jour.....	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 1^{er} août 2016 à 12h00

ERRATUM : COLLECTE DU RECYCLAGE DE JUIN



Une erreur s'est glissée dans le calendrier municipal. La prochaine collecte du recyclage aura lieu le vendredi 17 juin et non le 10 ni le 18 juin. Prière de bien consulter le calendrier pour faciliter votre suivi !

CLUB DE L'AMITIÉ

Le 9 juin dernier était notre dernier souper de la saison.

Nous demeurons quand même actifs pour la période estivale. Les jeudis en après-midi, il y aura des cartes à la salle municipale.

Pour ceux et celles qui désirent jouer à la pétanque, c'est un rendez-vous du lundi au vendredi à 18h30. Bienvenue à tous et toutes !



Et comme vous avez pu le constater, la municipalité a réaménagé le terrain de pétanque entre les Habitations populaires et la Mairie grâce à une subvention de Nouveaux Horizons obtenue par le Club d'Amitié. L'ouverture officielle est prévue à une date ultérieure.

L'année a été marquée par plusieurs gros projets. Comme vous le savez, nous avons pris un virage écologique. Tous nos repas à l'avenir seront servis dans de la vaisselle en porcelaine.

Beaucoup d'efforts ont été mis par en arriver à un tel résultat.

Le Club de l'Amitié toujours avec une subvention de Nouveaux Horizons et en partenariat avec la municipalité, d'ici septembre, nous aurons des rideaux acoustiques qui rendront toutes les rencontres à la salle municipale des plus agréables.

Nous vous reviendrons le 8 septembre prochain à 13 h 30 avec la rentrée « nouvelle édition » suivie d'une épiluchette de blé d'Inde et d'un souper spaghetti.



Passez un bel été et bonnes vacances !

Laurence Leduc, présidente
Et son équipe
819 427-8479

JOURNÉE D'EMBELLISSEMENT

Samedi 28 mai

Beau et très chaud.

Participation de 8 adultes dont (2 conseillers : Raymond et Daniel).

Je tiens à souligner la présence de 2 ados (Steeven Lalancette et Izaï Djellouli) fidèles à cette activité depuis 3 ans. Chapeau les gars pour votre aide précieuse et votre persévérance, malgré la chaleur intense.

Agréable de voir les résultats malgré le manque de bénévoles pour atteindre nos objectifs habituels.

Les papillons « monarque » seront installés éventuellement.

La journée a commencé à 8h et s'est terminée à 16h30.

**UN GROS MERCI À CHACUN DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS.
À L'AN PROCHAIN.**



Micheline Cloutier, présidente du comité

VIE PAROISSIALE

40, 45, 50, 55 ans

JUBILAIRES : 5 juin 2016 Messe suivie de café et bouchées sucrées.

Félicitations à nos couples qui ont participé à la messe des jubilaires.

- 55 ans : Mme. Jeannette Desjardins et M. Denis Cardinal
Mme. Georgette Gravel et M. Robert Ménard
- 50 ans : Mme. Pierrette Charlebois et M. Conrad Larocque
Mme. Lucette Charron et M. Marcel Chalut
- 45 ans : Mme. Réjeanne Laplante et M. Normand Hébert
- 40 ans : Mme. Annette Desjardins et M. Noël-André Couillard

MERCI! MERCI! MERCI! à notre chorale et à sa directrice Mme. France Lefebvre. Malgré l'absence d'organiste, ils ont su rendre notre célébration priante et chaleureuse. « Chapeau » à tous.



Merci ! à notre bon Père Roch Létourneau et à tous les intervenants : Commentatrice, lecteurs, ministre de communion, servants de messe, à celle qui a si bien lu notre « Éloge de la fidélité », et aux personnes à l'accueil. Un beau **Merci** au club de l'Amitié (café, thé, vaisselle) et aux membres du comité de liturgie pour l'organisation de l'évènement, la décoration et la cuisine des bouchées sucrées.

Ne pas oublier : 19 juin, fête des pères.

Pour ceux qui ont encore leur père : réservons un peu de temps pour lui présenter une marque d'affection (téléphone, courriel, petite visite.....). Pour ceux qui ne sont plus : ayons une pensée pour reconnaître et apprécier ce qu'ils nous ont laissé de bon et de beau.

26 juin : Messe à 9h30, sous le grand chapiteau, présidée par l'abbé Alphonse Baende, notre curé.

Bienvenue à tous.

POSTE VACANT - SECRETAIRE DE LA FABRIQUE

Ça fait déjà deux ans que la fabrique recherche un(e) secrétaire pour les réunions de la Fabrique, mais sans succès. Si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé à se joindre à la Fabrique de Plaisance, s.v.p. informez le président ou un autre membre de la fabrique.

André Lafond, président au 819 427-6160

FESTIVAL COUNTRY 2016

Un rendez-vous rassembleur et plaisant

Un petit mot pour vous rappeler que du 22 au 26 juin 2016 notre communauté Plaisancienne sera l'hôtesse de notre festival country.

Toute la programmation est déjà bien ficelée et un dépliant détaillé est déjà en circulation pour vous mettre en appétit. Bravo à Suzanne Proulx et Serge Déziel qui au fil des années s'impliquent avec créativité et dynamisme pour en assurer la réussite. Souhaitons que la belle température soit des nôtre pour rallier tous les visiteurs autour de cette grande fête du country à Plaisance.

Les organisateurs vous attendent pour les encourager à aller toujours de l'avant.



MERCI !

LA 148 EN FOLIE

La 148 a fini ses folies. C'est maintenant l'heure au bilan qui s'avère très positif. Voici le résultat des profits de la Folie... Vente de garage : 1 729,05 \$, souper spaghetti : 1 428,65 \$ et la vente de pâtisserie : 842,50 \$, pour un total de 4 000,20 \$. Un gros merci au Conseil de la Fabrique qui a pris en main et organisé cet évènement au profit de l'église. C'est aussi le temps de remercier les nombreux bénévoles qui ont fait de ces deux journées d'activités une si belle réussite, spécialement...

Claude Péloquin - responsable de la vente de garage, abris et cueillette des articles;

Laurence Leduc - responsable du souper spaghetti/fèves-au-lard;

Micheline Cloutier - commandites, la vente de billets et adjointe au souper;

Nicole Martin - responsable de la vente de pâtisseries et vendeuse à la vente garage;

Réjean Desjardins - responsable du bar, surveillance nocturne et aide au montage d'abris;

Ghislaine Langevin - vente de petits cornets sur le terrain et tirage 50/50;

Nicole Ste-Croix et Lise T. Desjardins - nos vendeuses à la vente garage;

Brigitte Pilon et Denis Gobeil - aides à la vente garage;

Robert Ménard, Denis Legault et Claude Bélisle pour montage et démontage des abris, préparation de la salle, bar et le transport des articles à vendre;

Louise Lafond - location de tables, vente de livres, décorations et animation à la messe;

Francine Bélisle et Janine Marcotte - aides au souper et décoration de la salle;

Denis Cardinal - entreposage des articles à vendre.



Merci à Mme Flora Ménard pour cette jolie courtepoinette et à Mme Noëlla Lévesque pour une peinture vendue à l'encan, animé par Mme Paulette Lalande, au profit de la fabrique.

Merci à Ameublement Desrochers(Brandsource), au casse-croute chez MOM et à la Pépinière Chantal Martel de Plaisance, ainsi que le Metro, la Pharmacie Proxim et le Restaurant Cité Lin de Papineauville pour les prix de présence.

Merci aux comités des loisirs et d'embellissement et leurs membres participants. Merci aux Chevaliers de Colomb pour leur participation à la messe. Notre gratitude va au conseil municipal pour leur bonne collaboration. Enfin, merci à tous ceux qui ont donné les articles à vendre, à ceux qui ont mis la main à la pâte pour les pâtisseries et à ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre.

En prenant conscience de leur appartenance à leur communauté et leur église et en renonçant à une position de simple spectateur (trice), ces artisans bénévoles ont promu cet évènement en un immense succès.

André Lafond, président de la fabrique de Plaisance

MERCI À NOS RELIGIEUSES

Un bel exemple d'hospitalité



Il y a lieu de souligner haut et fort la généreuse implication de nos religieuses à Plaisance qui en sont à leur 12^e année consécutive d'accueil des marcheurs de l'Outaouais qui hébergent chez elles dans le cadre leur pèlerinage entre Ottawa et Montréal.

Voilà une belle contribution pour permettre à ces valeureux marcheurs de séjourner dans un milieu accueillant et chaleureux. D'une année à l'autre Plaisance devient une destination bien reconnue pour un pareil ressourcement et ce tout en découvrant nos attraits ! Je peux vous témoigner de l'amabilité et de la courtoisie de tous ces visiteurs

Bravo et Merci !



SITE DE COMPOSTAGE...RUE ST-ISIDORE
SITUATION INACCEPTABLE...URGENCE D'AGIR



Votre conseil municipal fait face en ce moment à une situation indésirable où des gestes répétés sont posés par certains résidents qui viennent jeter à notre insu près de la barrière des déchets interdits à notre site de compostage...(souches d'arbres, résidus de construction, etc.). Vous comprenez que nos employés doivent par la suite les transporter au frais des contribuables dans des sites autorisés. Rappelons que votre conseil a pris l'initiative il y a quelques années d'aménager sur la rue St-Isidore un site temporaire et restrictif pour vous offrir un service de proximité et ce avec des règles qui nous limitent dans son utilisation.

En conséquence votre conseil réitère avec vigueur la nécessité de bien respecter ces règles en vous servant des boîtes de récupération disponibles dans le noyau villageois. De plus rappelons qu'aucun déchet ni débris ne doit être laissé en vrac près de la barrière. À cet effet un panneau très visible sera installé sous peu sur la rue d'accès pour clairement précisé ces interdictions.

Bien sûr, comme très souvent la grande majorité de nos résidents s'y conforme...alors avis s'il vous plait aux quelques délinquants qui se foutent de faire preuve de civisme et de savoir-faire pour notre mieux-être collectif. Nous espérons que votre conseil aura maintenant l'appui unanime de tous les Plaisanciens pour se donner ensemble des conditions gagnantes.

P. S. Pour des situations très exceptionnelles et particulières au niveau d'un volume élevé de branches, nous vous prions d'abord de prendre les arrangements requis avec notre contremaître des travaux publics pour un accès contrôlé à notre site.

RAPPEL : TABLEAU SYNTHÈSE

Veillez noter qu'un document d'information détaillé vous a été acheminé par la poste et se retrouve également sur le site internet pour vous fournir toutes les options visant une élimination respectueuse de l'environnement !

Merci de le consulter au besoin !

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE



Le tournoi de golf annuel se tiendra le 28 août 2016 au club de golf de Thurso. Nous vous invitons à vous inscrire en grand nombre car cette année marquera la 40^{ème} édition de cette activité annuelle. La formule choisie est un shotgun à 8h et dîner à 13h, golf, voiturette et dîner au coût de 55\$ pour les non-membres.



Nous sommes également à la recherche de bénévoles qui désirent s'impliquer au sein de l'association des loisirs et contribuer au mieux-être de notre communauté.

Merci à l'avance de votre participation !

Pour vous inscrire au tournoi ou pour toutes informations, communiquez avec Ghislaine Langevin au 819 981-1615

FRIGO QUIROULE PETITE-NATION



Nouveau point de chute à la mairie 275 rue Principale (ancienne caisse)

Pour vous inscrire : 819 983-8178 ou www.frigoquiroule.com

L'inscription est simple. Il suffit de téléphoner et de répondre à une courte fiche d'inscription. Aucun délai d'attente et une confidentialité assurée ! Frigo Quiroule, ce n'est pas de la charité ! C'est un complément important pour :

- ✓ Favoriser le maintien à domicile
- ✓ Assurer la sécurité alimentaire des citoyens de la Petite-Nation
- ✓ Favoriser l'accès à des repas frais, nutritifs et abordables
- ✓ Soutenir les proches aidants dans leur quotidien
- ✓ Donner du répit aux familles débordées
- ✓ Supporter les convalescents
- ✓ Autres raisons

- Le coût pour un repas frais : repas principal est de \$5.50, soupe \$1.50 et dessert \$1.75
- **Livraison hebdomadaire : Le point de chute c'est les bureaux municipaux 275 rue Principale (ancienne caisse) ou voir notre site www.frigoquiroule.com**
- Livraison gratuite à domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- Pour ceux qui vont cueillir leur commande au point de chute, payable en argent comptant.
- Des frais de livraison vous seront facturés si vous n'êtes pas une personne âgée et désirez recevoir la livraison à votre domicile.
- Nous ne pourrions pas laisser les repas en votre absence. Si vous devez vous absenter, toujours nous en aviser de 24 h à l'avance.
- Crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.
- Vous n'êtes pas tenu de laisser de pourboire !

N'hésitez pas à communiquer avec nous au : 819 983-8178



ARROSAGE EXTERIEUR DURANT LA PERIODE ESTIVALE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi. Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment est **interdit en tout temps** sauf lors de travaux de peinture, de construction et de rénovation. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

VOUS ETES RESIDENT(E) DE PLAISANCE ?

VOUS AVEZ A ♥ LE PRESENT ET L'AVENIR DE VOTRE MUNICIPALITÉ ?

VOUS AVEZ DES ENFANTS, DES PETITS-ENFANTS ? (12-17 ANS)



LE MESSAGE SUIVANT EST POUR VOUS...

Notez que, pour la première fois à Plaisance, une coopérative jeunesse de services (CJS) sera active pour la saison estivale. Cette entreprise coopérative mise sur pied et pour les adolescents offrira divers services à la communauté. Elle sera composée de 7 à 9 jeunes de 12 à 17 ans qui vont, à travers la réalisation de contrats commerciaux ou résidentiels, développer des habiletés de travail, un esprit d'entrepreneuriat, une meilleure connaissance du marché de l'emploi et plus encore. Comptant sur le soutien de la Fabrique entrepreneuriale, organisme promoteur national et de l'organisation régionale de développement, la CJS peut également compter sur l'appui du comité local ainsi que sur différents organismes locaux. Le projet CJS existe dans plusieurs autres communautés réparties dans différentes régions du Québec.



Sachez que vous pouvez contribuer à la réussite de ce projet et, par le fait même, à la formation des jeunes, en leur offrant des contrats qui leur permettront de travailler et de développer leurs aptitudes. Nous pouvons vous assurer que l'exécution des contrats se fera de manière professionnelle puisque les jeunes bénéficieront de l'appui et de l'encadrement d'intervenants adéquatement préparés. Les coopérants vous offriront des services variés et adaptés à vos demandes, qui pourront comprendre, par exemple : le ménage de bureaux ou de maisons; la tonte de gazon; le lavage de fenêtres, de vitrines et de véhicules; la travail de bureau (classement, inventaire); le service de gardiennage et autres. Une liste détaillée des services et des prix vous sera envoyée par les jeunes au moment où ils démarreront leur entreprise coopérative, soit au début du mois de juillet. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



Au plaisir de vous compter parmi la clientèle de nos jeunes !

NOUS RECRUTONS ! POUR POSTULER, ÉCRIVEZ-NOUS OU APPELEZ-NOUS :

cjs.plaisance@gmail.com

819 427-5363 poste 2607

NOS JEUNES S'ACTIVENT...

Belle initiative de l'équipe école



On parle de plus en plus de l'importance d'agir pour mettre de l'avant de saines habitudes de vie. Oui, c'est bien beau d'en parler mais on se doit ensemble de poser des gestes concrets en ce sens. Dans cette optique l'équipe école se donne justement un plan d'action pour prêcher par l'exemple en initiant sur une base régulière une marche matinale de tous les élèves dans les rues de notre noyau villageois. Voilà certes une belle démonstration d'activités physiques pour inciter les jeunes à bouger. Nul doute qu'un tel projet rassembleur livre un précieux message pour encourager notre jeune relève à se prendre en main dans une approche éducative. Bravo !

Dans un autre ordre d'idées votre conseil en profite pour souhaiter à toute l'équipe école et à notre jeunesse des vacances 2016 reposantes et stimulantes sous un soleil radieux.

Que la prudence soit au rendez-vous dans toutes vos activités estivales. Bonnes vacances !!!

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure

Les membres du Conseil de la municipalité de Plaisance étudieront, lors de la séance spéciale du conseil qui se tiendra le 4 juillet 2016 à 19h à la Place des aînés sise au 62, rue St-Jean Baptiste à Plaisance, Québec, la demande de dérogation mineure suivante :

Une dérogation mineure est demandée à l'effet de subdiviser un lot en deux ayant les dimensions suivantes :

Lot A	Dérogation demandé
Frontage :16,25 mètres	3,75 mètres
Profondeur : 94.41 mètres	54,41 mètres
Lot B	
Fontage : 6,86 mètres	13,14 mètres
Profondeur : 82,81 mètres	42,81 mètres



Selon le règlement de lotissement no. 99-04, à la section 5.1.3 Superficie et dimension minimales des lots desservis, le frontage minimal d'un lot doit être de 20 mètres et la profondeur maximale d'un lot doit être de 40 mètres ;

Emplacement du lot : Rue du Parc et rue Ménard (lots 4 853 636, 4 853 638 et 5 221 212)

Lors de la séance spéciale du conseil municipal qui se tiendra le 4 juillet 2016, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Plaisance ce 14^e jour du mois de juin 2016

_____ (signé) _____

Paul St-Louis

Directeur-général/Secrétaire-trésorier

INSCRIPTION DE CAMP DE JOUR



Petit rappel qu'il est toujours possible d'inscrire vos enfants au camp de jour estival de la Municipalité de Plaisance. Plein d'activités et de plaisir prévus avec Éloïse Galarneau (Muffin) et Rebecca Legault-Cusson (Étincelle) qui seront de retour encore une fois cette année. Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription à l'hôtel de ville.